Image not found or type unknown

Suis-je exonéré de taxe d'habitation ?

Par **Paulavo38**, le **30/10/2017** à **08:25**

Bonjour,

Je suis locataire d'un appartement depuis plus de 2 ans en colocation.

Nous avons passé deux mois de janvier sans recevoir de taxe d'habitation, nous nous sommes demandé pourquoi, si le propriétaire avait "oublié" que c'était aux locataires de la payer par exemple. Puis nous nous sommes demandés si nous étions peut-être exonéré ?

Nous n'avons pas réellement de revenu puisque nous sommes étudiants, mais pour ma part je suis rattaché au foyer fiscal de mes parents donc je ne devrais pas pouvoir être considéré comme ayant de faibles revenus ?

J'ai lu sur le site du service public que si on avait été exonéré en 2016 et 2017 on le sera en 2018, mais je ne suis pas sûr à 100% que j'ai réellement été exonéré.

Ma question se pose car nous pensons quitter notre appartement début décembre, or si dans notre nouvel appartement nous devons payer la taxe d'habitation, nous décalerons probablement notre départ de notre actuel appartement à janvier...

Cordialement

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés